

« Pour améliorer au mieux la vie dans les cités, il faut s'occuper des gens autant que des lieux »¹

La résidence intergénérationnelle des 3 Cités

« Comment des locataires des 3 Cités se prennent en main ».

La colère comme élément déclencheur

En mai 2006, les élus de la Ville de Poitiers annoncent dans la presse que la barre de 198 logements de la rue René Amant va être rénovée dans le cadre du Plan National de Rénovation Urbaine. Le projet aura une spécificité : la barre sera transformée en résidence intergénérationnelle. Ils annoncent également la mise en place d'une charte dite intergénérationnelle.

Cette parution, dans la presse et sans concertation préalable des habitants, met le feu aux poudres auprès des locataires les plus anciens de l'immeuble, attendant depuis de nombreuses années des travaux d'isolation et de sécurisation.

Cette colère, dans un contexte de tensions entre bailleur et habitants, va être extrêmement fructueuse pour la suite du projet. Les habitants font appel à la CLCV (association de locataires : Consommation, Logement, Cadre de vie) pour les soutenir, dans ce qui est à ce moment-là une opposition complète au projet.

Des groupes de paroles se mettent en place au sein de l'immeuble, animés par les habitants eux-mêmes. Une première phase permet de poser à plats toutes les récriminations liés au logement et à la vie dans l'immeuble, mais aussi de mieux comprendre les peurs que provoquent initialement le projet et notamment celle, rare mais réelle, d'être délogé, sans solution pour la suite.

Une seconde phase permet de mieux comprendre la définition d'une résidence intergénérationnelle.

Peu à peu les 8 groupes de paroles mis en place permettent le passage d'un refus du projet à l'idée de proposer un contre-projet.

Des valeurs et un projet politique comme fondements d'un projet d'action

La centaine de personnes qui réfléchit pendant 18 mois va produire un nombre très importants d'idées forces.

Ces idées forces méritent d'être citées ici et fortement défendues. La première valeur affirmée est celle de solidarité, une solidarité vécue, réelle en opposition avec la solidarité contrainte (et artificielle) prévue par la charte.

La solidarité renvoie également aux questions de liberté et de dignité. C'est-à-dire qu'une solidarité contrainte pourrait être vécue comme une atteinte à la liberté

Un programme global

Pour bien comprendre le projet de résidence intergénérationnelle, il faut savoir qu'il y a en fait plusieurs projets :

- Un projet architectural
- Un projet de vie

Le projet architectural

Le projet architectural est porté par SIPEA Habitat dans le cadre du PNRU. Il prévoit la rénovation de l'immeuble de 198 logements de la rue René Amant (construit en 1957)

A la fin du projet, l'immeuble disposera de :

-205 logements dont :

- 16 dans l'annexe neuve
- 60 adaptés au vieillissement
- 9 adaptés aux personnes à mobilité réduite

-Un espace service aux personnes de 225 m² ;

- Un espace collectif et convivial de 225 m²

Le projet de vie

Le projet de vie est porté par les habitants et les associations. Dans sa phase actuelle, il comporte lui aussi deux volets :

- Des services à la personne
- Une dimension « Vivre ensemble »

Les services à la personne

Tels qu'ils ont été réfléchis jusqu'à ce jour, ils sont au nombre de 3 :

- Aide matérielle : changer des ampoules, monter une étagère,
- Aide administrative : comprendre les courriers qu'on reçoit, aider à rédiger un courrier
- Un Centre de Santé qui facilitera l'accès aux soins avec des médecins salariés, mais qui assurera aussi des actions de prévention.

¹ Jacques Donzelot, Le Monde du 9 mai 2009

individuelle et un déni de dignité. Cette question de la dignité (et du respect) est au cœur de la réaction puis du contreprojet des habitants.

Une partie des habitants avait une image partiellement négative d'eux-mêmes, du fait même d'habiter dans ce quartier, dans cet immeuble. Rebondir, proposer un contreprojet, c'est donc aussi renvoyer de la dignité, de la respectabilité à l'extérieur, aux institutions, au monde. Rebondir, c'est donc aussi se faire entendre.

Fin 2006, début 2007, le contre-projet se dessine autour de services aux habitants, qu'ils souhaitent pouvoir offrir dès ce moment-là à l'ensemble du quartier et pas seulement à l'immeuble.

Se manifeste également la question de l'assistanat qui est ressentie par les habitants comme un système enfermant et pervers dans le sens où on s'y habitue, et qu'il finit par ôter toute dignité aux personnes. Le projet est donc également annoncé comme un projet de lutte contre l'assistanat.

De nombreuses personnes présentes dans les groupes de paroles vivent une situation de chômage, souvent de longue durée. La question de l'emploi est donc également au cœur et au centre des discussions. La création d'emploi, et notamment pour les jeunes (et c'est dans ce sens-là également que le projet est intergénérationnel) devient également un des objectifs du projet d'ensemble.

Une importante enquête se met en place entre janvier 2008 et juin 2009 avec plus d'une quarantaine d'habitants mobilisés dans la préparation, 2300 questionnaires diffusés, 230 retournés. Cette enquête met en avant 4 dimensions fortes, attendues par les habitants, en termes de vie collective et de services :

- la santé, avec à la fois des problématiques d'accès aux soins (pour les personnes qui vieillissent, pour les mamans seules avec leurs enfants, pour les populations de migration récente), et de prévention (l'alcool fait des ravages sur le quartier, mais aussi la drogue, le défaut de contraception...).
- l'aide matérielle : comment changer une ampoule quand on a 80 ans et plus
- l'aide administrative : « on ne comprend rien aux courriers qu'on reçoit de l'administration ».
- les relations culturelles et interculturelles : comment mieux connaître et mieux comprendre mon voisin qui est si différent...

A la suite de la soirée de restitution aux habitants en Juin 2009 se mettent en place des groupes « spécialisés » dans chacun des domaines : santé, aide administrative, aide matérielle, diversité.

Puis en 2010, des groupes transversaux « finances » et « juridique » se constituent. Le travail se poursuit actuellement. La réflexion qui prend aujourd'hui le plus d'importance en complexité et en « volume » est la réflexion autour de la santé, avec notamment le projet de mettre en place un centre de santé, selon les nouvelles règles de la loi Hôpital Patients, Santé et territoire.

Le bailleur social, SIPEA Habitat, est très largement impliqué dans la démarche et le manifeste à la fois par sa présence régulière aux réunions, mais aussi dans l'adaptation des plans, les modes de rencontre proposées aux habitants, y compris avec l'architecte.

Le Vivre Ensemble

Cette dimension du projet porte à la fois sur les relations interculturelles et les relations intergénérationnelles. Il se traduit actuellement par un groupe de travail avec les familles « d'origine diverses ». Une démarche de rencontres individuelles des habitants de la rue René Amant est également en cours.

L'Association L'Espoir

L'Association L'Espoir a été créée le 28 juin 2011 pour prendre en charge les services à la personne et la dimension « Vivre Ensemble ». Elle est composée de 16 habitants, de 3 représentants d'association et d'un représentant du bailleur.

Les dates clefs du projet

- 2005 : lancement de l'idée par SIPEA
- 2006 : colère des habitants
- 2008 : rencontre de médiation entre élu, bailleurs, habitants associations
- 2009 : restitution de l'enquête de besoins faite par les habitants
- 2010 : 1^{er} comité de pilotage
- 2011 : création de L'Espoir et dépôt du premier dossier concernant le Centre de Santé à l'ACSE.
- 2012 : début du chantier
- 2012 : premiers nouveaux habitants
- 2014 : fin du chantier et début des services

Les partenaires du projet

Les habitants du quartier des 3 Cités, L'Association L'Espoir, SIPEA Habitat, la CLCV (Consommation, Logement, Cadre de vie), le Comité de quartier des 3 Cités, l'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités.

Un bout de route en commun entre habitants et associations

Depuis novembre 2005, le Centre Socio-Culturel est informé et associé au projet de résidence intergénérationnelle suite à une sollicitation de la Mairie. Au cours de cette rencontre, il s'est positionnés favorablement au projet mais en demandant une grande marge de liberté dans la mise en œuvre qui devait reposer sur l'implication massive des habitants dans le projet, conformément au projet politique porté par l'Association.

En 2006, le CSC est également sollicité par la CLCV pour les soutenir et à titre de partenaire.

Leur sollicitation porte d'abord sur un soutien logistique. La posture du CSC est simple : on soutient logistiquement autant que nous le pouvons (locaux, matériel...) et nous nous tenons en retrait du projet tant que les habitants ne nous sollicitent pas directement, et ceci, non pas pour se tenir à l'écart d'un projet nouveau, mais pour respecter la démarche des habitants et leur envie de construire par eux-mêmes. .

Cette posture est tenue tout au long de la première et deuxième phase, c'est-à-dire pour ce qui nous concerne de septembre 2006 à début 2008. À partir de l'hiver 2008/2009, le CSC est complètement associé au projet dans le cadre du dépouillement du questionnaire.

En décembre 2008, nous organisons une rencontre mettant en coprésence habitants, élus, bailleur, associations. Le principe est simple : nous proposons à tous les partenaires concernés par ce projet (SIPEA Habitat, élus, CLCV, habitants, comité de quartier, CSC) de dire et d'écouter les points de vue différents pour prendre acte du travail mené par chacun, les revendications et les propositions, sans ouvrir le débat.

Ce soir-là a lieu un évènement majeur pour la suite du projet : les élus abandonnent officiellement l'idée de la charte et acceptent l'idée d'un comité de pilotage majoritairement composé d'habitants. Le CSC est chargé d'animer le comité de pilotage.

L'intérêt du CSC pour s'engager dans ce processus repose sur plusieurs raisons :

- des raisons contextuelles d'abord parce que le CSC est engagé depuis 2001 dans l'action et la réflexion autour des questions de vieillissement et intergénérationnelles.
- des raisons de décentrage par rapport à nos actions habituelles : l'habitat structure la vie du quartier et donc structure largement l'état du vivre ensemble, et le vivre ensemble est au cœur des missions du Centre.
- parce que lorsque un projet d'habitants émerge, que des habitants sollicitent le CSC, c'est notre travail, en tant que centre social participatif de soutenir ce projet ;
- dans un quartier en forte rénovation, un des risques est que la rénovation ne profite que peu ou pas aux habitants actuels du quartier. Or le projet de SIPEA prend en compte cette dimension (la faiblesse des revenus) pour proposer une rénovation plutôt qu'une démolition reconstruction aux habitants.
- Enfin, travailler autour de la résidence intergénérationnelle est un outil, un support pour faire des ponts entre les générations, en prenant en compte la volonté et les propositions des habitants.

Un projet observé

- Le projet a été retenu par l'Université de Bordeaux 3 comme lieu d'observation dans le cadre d'un programme de l'Agence Nationale de Recherche sur les villes durables (et donc la question de la participation des habitants)
- Le projet a été retenu comme site d'expérimentation dans le cadre d'une convention entre la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) et la FCSF (Fédération des Centres Sociaux de France)

Quelques caractéristiques du quartier des 3 Cités (regroupant 5 IRIS dont la deuxième plus riche de Poitiers et la plus pauvre) et de l'immeuble

- 12524 habitants en 2007
- 20,44% de plus de 60 ans
- 17,77% de moins de 18 ans
- 18,32% de chômage
- 23% de familles monoparentales

Pour aller plus loin

Fernande Cormier - 05 49 01 10 72

Vincent Divoux –

vincent.divoux@3cites-csc86.org

Docs dispo :

<http://www.villesaucarre.org>